



Québec, le 22 juin 2004

Envoi par courriel : benoit.andrews@ville.quebec.qc.ca
et par télécopieur : 418-641-6503

Monsieur Benoît Andrews
Division du transport
295, boulevard Charest, 2e étage, Édifice la Fabrique
Québec (Québec) G1R 4S9

Objet : Projet de prolongement de l'axe du Vallon

Monsieur,

En référence au dossier précité, la commission chargée de l'examen de ce projet désire obtenir l'information complémentaire suivante :

Dans le document déposé DA62, il est mentionné que : « finalement, selon l'analyse sonore complémentaire du secteur nord, la hauteur des écrans sera effectivement plus élevée (pouvant atteindre 4,5 mètres) pour tenir compte des résidences à deux étages [...] ».

Dans le document DA57.2, la troisième image montre que le niveau sonore résultant serait inférieur à 55 dB(A) (Leq 24h) à l'endroit des résidences du secteur du Carré-Cluseau.

Afin de compléter cette information, serait-il possible de connaître précisément le niveau sonore résultant pour les deuxièmes étages des résidences du secteur du Carré-Cluseau à la suite de la mise en place d'un écran sonore de 4,5 mètres ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 28 juin prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Monique Gélinais
Coordonnatrice du secrétariat de la commission